

Notification jugement et incarcération

Par **Jem sylvie**, le **26/11/2017** à **00:48**

Bonjour,

J'arrive sur ce forum par hasard car j'épluche internet depuis plusieurs jours mais en vain.

Voilà ma question :

Mon fils (majeur) à comparu devant le JAP fin octobre de cette année car des TIG n ont pas été effectués suite à un manquement de rdv sur 3.

Le JAP à donc décidé de prononcer 2 mois fermes.

Nous avons reçu la notification par voie postale dans la semaine qui a suivie.

Mais courant de cette semaine nous recevons une convocation pour dans 2 jours, au commissariat pour "notification de jugement". Je suis assez surprise et je me demande si cette convocation ne cacherait pas une incarcération immédiate.

Cela peut paraître idiot mais vu que la notification nous l'avons déjà reçue (sans date d'incarcération) je me demande si ce n est pas ça.

Merci pour vos éventuelles réponses.